



# Académie des sciences d'outre-mer

## *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Les engagés des plantations de Mayotte et des Comores, 1845-1945 / Marie  
Didierjean  
éd. l'Harmattan, 2013  
cote : 59.407***

L'ouvrage de Marie Didierjean décrit avec force détails, le système colonial appliqué aux Comores, en particulier l'histoire des engagés ainsi que leur devenir après la décolonisation. Ces engagés font partie du vaste mouvement de population de la côte orientale de l'Afrique vers les archipels de l'Océan Indien afin d'assurer principalement l'économie de plantation.

L'appel à une main d'œuvre immigrée était en effet nécessaire aux Comores étant donné le contexte humain. Ainsi l'île de Mayotte était dépeuplée en raison des razzias malgaches et des guerres subséquentes. Les trois autres îles étaient sans doute assez peuplées mais les populations autochtones ne désiraient pas se soumettre aux conditions coercitives de travail.

En effet, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il était courant de louer « la grandeur de la civilisation européenne que les colons apportait aux indigènes avec un souci d'humanité et de justice ». Madame Didierjean met aussi en évidence le fait que les colons ont beaucoup d'ignorance et de mépris pour les connaissances des autochtones, les traditions artisanales et leurs valeurs de vie « ils se contentant de vivre au jour le jour et dans l'oisiveté » contrairement aux colons soucieux d'accroître leur capital. Or l'auteur décrit ces colons comme étant « des armateurs nantais ruinés et des prolétaires souvent sans industrie, sans capitaux et sans mœurs, désinvoltes à l'égard des règlements et d'une administration qu'ils méprisent... ». Les Mahorais se plaignent du fait que « la civilisation française a transformé leurs mœurs et leurs coutumes et a créé de nouveaux besoins. En conséquence, leur bien-être s'est amoindri et leurs personnalités ont perdu leur valeur individuelle ». Le recrutement des travailleurs et des engagés serait en fait une « traite déguisée », sous la contrainte, les punitions et dans l'ignorance du contenu des contrats. Dans les représentations de leurs employeurs, les engagés étaient assimilés à une main d'œuvre servile.

L'auteur tempère toutefois ce jugement en comparant le sort de ces individus qui serait meilleur que la condition servile qu'ils vivaient antérieurement avec les chefs locaux de l'Afrique orientale sous l'influence des comptoirs arabes. De surcroît, l'auteur insiste sur le fait que le sort de ces engagés est à comparer non avec celui de l'européen actuel mais et avec le sort des prolétaires du monde industriel et capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle.





## *Académie des sciences d'outre-mer*

Madame Didierjean relève qu'à l'époque certaines oppositions ont eu lieu, notamment le Comité de Défense et de Protection des Indigènes s'inscrivant dans la ligne droite des divers groupements luttant pour le respect des Droits des hommes en France ou sur les territoires ou s'exerçait sa souveraineté. Ce Comité était composé de personnalités marquantes des milieux intellectuels et politiques et présidé par Paul Viollet, membre de l'Institut. Ainsi plusieurs pétitions furent adressées au Ministre de colonies comme celle soumise en 1892 qui demandait de vérifier les contrats de travail, les conditions des salaires, la durée de l'engagement. Malheureusement les enquêtes ne purent faire état de la situation et le bilan conclut sur « des conditions satisfaisantes de travail pour les engagés ».

Ce livre est richement documenté et analysé par l'auteur, permettant de mieux comprendre la diversité et le patrimoine culturel des populations comoriennes et d'apprécier l'évolution actuelle des mentalités permettant la mise en place d'une politique de développement durable prenant en compte notamment les dispositions pertinentes des Conventions internationales et les activités et recommandations mises en œuvre dans le monde.

Sur le plan personnel, ce fut en effet une expérience enrichissante de participer à des missions d'aide au développement en Union des Comores, anciennement République Fédérale Islamique des Comores, mandatée par diverses agences des Nations Unies et l'Union Européenne, en particulier de renforcer les capacités des agents environnementaux, jeunes diplômés du pays, étant dans l'ensemble les descendants de ces engagés et mahorais. La plus grande attention est actuellement de chercher à restaurer certaines techniques ancestrales notamment dans le domaine des pêches et de la conservation de la nature et d'adapter la gestion communautaire des espaces à une véritable planification spatiale terrestre et marine intégrant toutes les activités de façon holistique et participative comme actuellement ciblé dans les programmes en cours dans la région de l'Océan Indien et dans le monde.

**Virginie Tilot de Grissac**